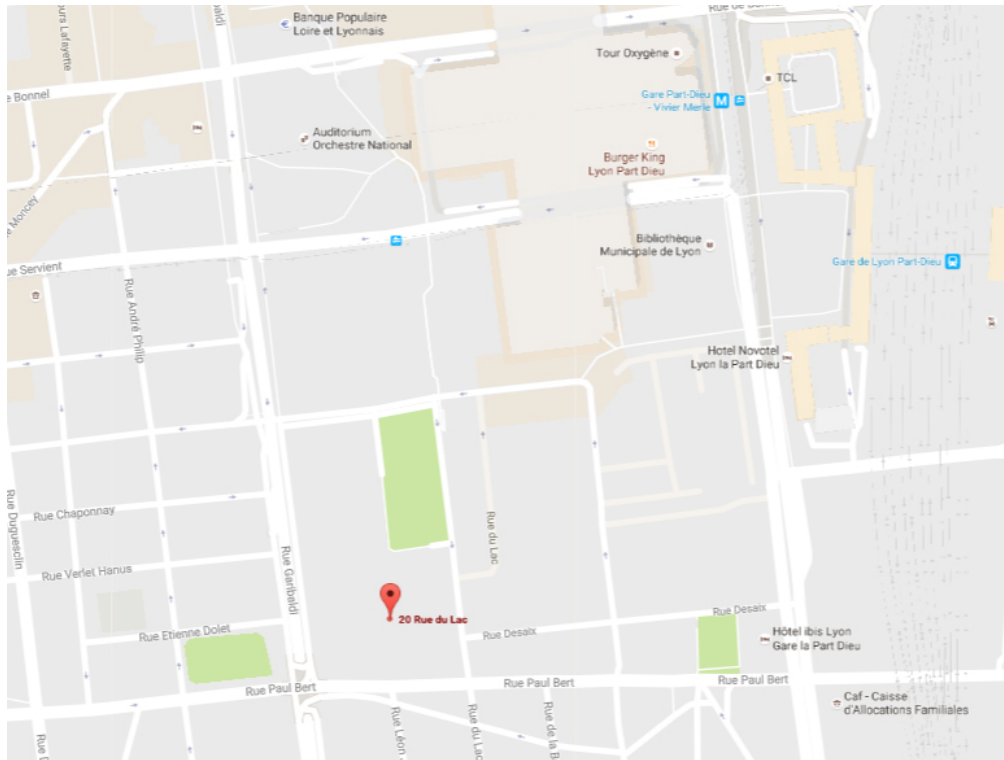


**Jeudi 03 novembre 2016**

9h - 13h

Salle A & B (niveau 1) - Hôtel de la Métropole  
20 rue du Lac -  
Lyon



## LES RENCONTRES PPRT D'AMARIS

Pour toute information complémentaire, merci de contacter :

Delphine FAVRE

delphine.favre@amaris-villes.org

Tél. 01 40 41 42 12

AMARIS - 22 rue joubert 75009 PARIS

## LES RENCONTRES PPRT D'AMARIS

Hôtel de la Métropole  
20 rue du Lac - Lyon

JEUDI

**3 novembre 2016**

9h - 13h

# LYON

## Mise en oeuvre des PPRT

Échanges et éléments de cadrage



ASSOCIATION NATIONALE  
DES COLLECTIVITÉS POUR LA MAÎTRISE  
DES RISQUES TECHNOLOGIQUES MAJEURS

avec le soutien  
> du ministère de l'Environnement,  
de l'Énergie et de la Mer  
> de la Caisse des dépôts  
et consignations



## Programme prévisionnel

# Mise en oeuvre des PPRT

## Échanges et éléments de cadrage

AMARIS organise, dans chaque région, des rencontres sur les plans de prévention des risques technologiques (PPRT) destinées aux élus et aux techniciens des collectivités concernées.

Ces journées ont pour objectifs de fournir aux collectivités des outils, des avis d'experts et des retours d'expériences sur la mise en œuvre des PPRT et de recueillir leurs besoins.

Vous trouverez ci-joint votre bulletin d'inscription. N'hésitez pas à en faire une large distribution au sein de votre collectivité.

### 8h30 Accueil café

### 9h INTRODUCTION

Point sur les dernières évolutions législatives, l'accompagnement des collectivités dans la mise en œuvre des PPRT, leurs responsabilités, etc.

*Par Yves Blein, président d'AMARIS, maire de Feyzin et député du Rhône et Nicolas Chantrenne, sous-directeur de la direction générale de la prévention des risques (DGPR) - ministère de l'environnement*

### 10h DISCUSSIONS EN ATELIER

4 ateliers sur la mise en œuvre des PPRT sont proposés. Ils durent chacun 1h15. Vous avez la possibilité de vous inscrire à 2 ateliers\*.

- 1. Travaux chez les riverains** : financement, dispositif d'accompagnement, etc.
- 2. Mise en œuvre des PPRT par les entreprises** - échanges sur le projet RESIRISK
- 3. Traitement des équipements publics**, Gestion des usages, signalétique, demandes d'urbanisme
- 4. Mesures foncières** : convention, mode opératoire, financement, gestion des fonds

Intervenants : DGPR, AMARIS, CEREMA, Caisse des dépôts, agence EDEL, Cabinet Lefèvre Pelletier

*\*L'organisation des ateliers tiendra compte du nombre d'inscrits.*

### 12h45 CONCLUSION

### 13h Déjeuner